

Ecrit par le 3 décembre 2024

Sorgues obtient le label 'Territoire durable, Une cop d'avance'



La Ville de [Sorgues](#) vient d'obtenir le label Territoire Durable » Une Cop d'Avance » niveau 1. Attribué pour une période de 3 ans, ce label régional vient récompenser les actions de la municipalité en faveur de la transition écologique. C'est aussi une reconnaissance de l'engagement de la Ville, depuis plusieurs années, dans une démarche globale de développement durable et d'amélioration de la qualité du cadre de vie des habitants.

C'est à Marseille, le 14 octobre dernier, que l'ARBE (Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement), aux côtés de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et de la Région Sud, a décerné cette prestigieuse récompense à la Ville représentée par Stéphane Garcia et Sylviane Ferraro, respectivement premier et deuxième adjoints au Maire. Plus d'infos [ici](#).

Écrit par le 3 décembre 2024

MMH

Luberon Monts de Vaucluse obtient trois labels régionaux



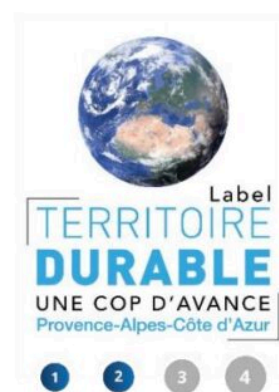
À l'occasion de la Convention annuelle de maires de la Région Sud qui s'est déroulée à Marseille ce lundi 13 novembre, la communauté d'agglomération **Luberon Monts de Vaucluse (LMV)** a reçu trois distinctions régionales.

Les services de LMV ont obtenu le niveau 2 du label 'Territoire durable - Une Cop d'avance', qui récompense des actions concrètes et transverses mises en œuvre dans et par les services

Écrit par le 3 décembre 2024

intercommunaux, comme la gestion et valorisation des déchets, la promotion du Zéro plastique, ou encore les économies d'énergie. Cette distinction a été décernée à LMV pour la période 2023-2025.

Deux zones d'activités de l'Agglomération ont également reçu une distinction. Le parc d'activité des Hauts Banquets, aménagé à Cavailon, a été reconnu 'Parc engagé'. La zone d'activité économique intercommunale de Bel Air, située aux Taillades, quant à elle, a décroché le niveau 1 du label 'Parc +'. Le jury de l'[Arbe Région Sud](#) a souligné les aménagements de qualité et la performance environnementale quant à la gestion de l'eau, l'intégration paysagère et urbanistique, ou encore l'autonomie des bâtiments.



V.A.